

jeudi 21 Octobre 2021 - n°318

Agenda - Notez bien !

Institutions - Audiance avec Amélie de Montchalin, Ministre de la Fonction Publique

Attractivité - Pour une amélioration du pouvoir d'achat des villes moyennes

Gestion - Cap sur... le coût de fonctionnement des piscines communales et intercommunales

Institutions - L'IHEMI lance un cycle d'étude à destination des élus et fonctionnaires territoriaux

Institutions - Le Conseil d'État publie une étude sur les états d'urgence

Attractivité - Commande publique : remise d'un rapport parlementaire pour des achats plus responsables

Culture - Les « Nuits de la lecture » reviennent en 2022

Culture - Réunion nationale pour le « Programme Mémoire du monde » à Sélestat

AGENDA



Notez bien !

Mercredi 17 novembre 2021

Visite d'une délégation d'élus de *Villes de France* au Salon des Maires Paris

Jeudi 25 novembre 2021

Une journée avec *Villes de France*

Visites thématiques : Action Coeur de Ville et Transition énergétique
Laon

Mercredi 1er décembre 2021

Assemblée générale de *Villes de France* suivi des Rendez-vous de l'intelligence locale consacrés à la transition écologique
Paris

INSTITUTIONS



Audiance avec Amélie de Montchalin, Ministre de la Fonction Publique

De nombreux sujets d'actualité touchent la fonction publique territoriale. C'est ainsi qu'à la suite du dernier Conseil d'administration de *Villes de France* du 15 septembre 2021, ce dernier avait souhaité rencontrer la Ministre de la fonction et de la transformation publique pour les évoquer de manière bilatérale.

Dans un contexte de tension des finances publiques locales, Caroline Cayeux, Présidente de *Villes de France*, et Jean-François Debat, Président délégué, ont souhaité rappeler la nécessité d'offrir des perspectives pluriannuelles sur les réformes portées. Si la Protection Sociale Complémentaire (PSC) mise en œuvre se fera de manière progressive jusqu'en 2026, elle représente un coût de 600 millions d'euros pour les employeurs territoriaux.

Les élus ont également abordé la question de l'attractivité de la fonction publique territoriale. Si le statut n'est pas à remettre en question, il convient de l'assouplir pour redonner des marges de manœuvre aux collectivités pour attirer et conserver les profils nécessaires. *Villes de France* formulera des propositions dans le cadre de la mission « Attractivité » donnée à Philippe Laurent.

Sur la méthode enfin, *Villes de France* a formulé une proposition : mettre les collectivités territoriales autour de la table de la négociation sur les sujets structurants. La ministre a reçu cette proposition de manière positive, et s'est dite disponible à faire travailler les services de l'État sur l'étude de modalités de réformes visant à moderniser la fonction publique territoriale.

ATTRACTIVITÉ

« Pour une amélioration du pouvoir d'achat des villes moyennes »

Publié le 20/10/2021 • Par Auteur associé • dans : A la Une Finances, Actualité Club Finances, Finances, Opinions



A l'occasion de la discussion budgétaire au Parlement, le Club Finances a demandé à toutes les associations d'élus ce qu'elles aimeraient voir figurer dans cette dernière loi de finances du quinquennat. Villes de France poursuit la série en réclamant une amélioration du pouvoir d'achat des villes moyennes.

Caroline Cayeux, présidente de Villes de France et de l'Agence nationale de la cohésion des

Pour une amélioration du pouvoir d'achat des villes moyennes

A l'occasion du projet de loi de finances pour 2022, la Gazette des communes a choisi de donner la parole aux associations d'élus.

Caroline Cayeux, Présidente de *Villes de France*, s'exprime pour une amélioration du pouvoir d'achat des villes moyennes.

"Il est aujourd'hui vital de sécuriser la capacité financière de nos collectivités

locales, lieu de vie de près d'un français sur deux".

[Pour lire la tribune](#)

GESTION



Cap sur... le coût de fonctionnement des piscines communales et intercommunales

Dans son 14ème numéro d'octobre de la collection « *Cap sur...* », l'Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales (OFGL) vient de rendre public une analyse du coût de fonctionnement des piscines communales et intercommunales gérées en régie.

En effet, en l'absence d'un référentiel national du coût de fonctionnement des piscines gérées en régie, il n'était jusqu'ici pas possible aux collectivités de se positionner entre elles sur la gestion de ces équipements.

Dans cette étude, l'OFGL tente de combler une partie de ce manque, grâce aux données fonctionnelles de la DGFIP et au recensement des équipements sportifs opéré par le ministère des sports. Une décomposition par poste de dépense est effectuée, un coût de fonctionnement par mètre carré et par an est estimé, et une vision pluriannuelle est apportée afin de constater l'impact de la crise sanitaire sur les budgets communaux en lien avec les piscines.

Cette étude peut ainsi servir de référence utile aux acteurs locaux, tout en ayant conscience que les choix opérés et la qualité du service proposé jouent à la hausse ou à la baisse sur les coûts.

[Télécharger l'étude de l'OFGL](#)

INSTITUTIONS



L'IHEMI lance un cycle d'étude à destination des élus et fonctionnaires territoriaux

L'Institut des Hautes Etudes du Ministère de l'Intérieur (IHEMI) lance un cycle de formation sur la thématique de la citoyenneté.

Déroulement et organisation du cycle de lacitoyenneté

Ce cycle sera constitué de 6 séquences de 2 journées consécutives, soit 12 journées thématiques allant de novembre 2021 à avril 2022, qui se dérouleront principalement sur notre campus du Fort de Charenton à Maisons-Alfort, ou au travers de déplacements organisés sur Paris et sa région (assemblées parlementaires, palais de justice, mairies, ...).

Plus d'une quarantaine d'intervenants apporteront leur éclairage concret et leur vécu : directeurs d'administrations, chefs de services et hauts fonctionnaires en exercice, magistrats ou militaires, experts et universitaires, élus ou associatifs... Voir le programme ci-joint, quasi-finalisé.

Composition et recrutement des auditeurs

En vue du séminaire d'ouverture qui se déroulera le jeudi 18 novembre 2021, le recrutement du premier cycle 2021-2022 est dans une phase active visant à retenir une première moitié constituée par des acteurs étatiques (corps préfectoral, Éducation nationale, DGP et DGGN, DAP et PJJ), et une seconde moitié composée par des fonctionnaires territoriaux, des élus d'Ile de France, ainsi que des représentants du secteur associatif.

Le tarif de ce cycle a été fixé, au moins pour sa première année, à la somme de 800 €.

Les candidatures sont à faire parvenir au département de la formation / DCE / IHEMI, [adresse fonctionnelle](#)

jusqu'à fin octobre, la désignation des auditeurs étant prévue durant la première moitié de novembre.

[Télécharger le programme](#)

INSTITUTIONS



Le Conseil d'État publie une étude sur les états d'urgence

Dans le cadre de ses études annuelles, le Conseil d'État vient de publier « *Les états d'urgence : la démocratie sous contraintes* ». La publication s'attache à tirer les enseignements des différents états d'urgence mis en place depuis 2015.

Dans le cadre de ce travail, les juges administratifs ont interrogé en mai dernier, Caroline Cayeux, Présidente de *Villes de France*, pour connaître le

positionnement et la gestion des communes durant ces périodes.

Concernant l'état d'urgence lié aux menaces terroristes, utilisé entre 2015 et 2017, Caroline Cayeux a rappelé que celles-ci s'étendent désormais à l'ensemble du territoire national et notamment aux villes moyennes si l'on se réfère aux derniers attentats : Rambouillet, Conflans-Sainte-Honorine, Colombes, Romans-sur-Isère. Face à cette situation, il y a nécessité d'associer les élus à la lutte contre le terrorisme, notamment dans le partage d'informations des fichiers de radicalisation.

L'état d'urgence lié à la crise sanitaire a en revanche fortement mobilisé les élus locaux (mise en place d'un fonctionnement d'urgence des services municipaux, accompagnement des personnes isolées, soutien aux acteurs économiques). Si les échanges avec l'exécutif ont été nombreux, un décalage a été constaté avec leur traduction administrative, malgré une étroite collaboration avec les préfets.

En conclusion, la présidente a souhaité l'établissement de critères le plus objectifs possibles permettant de justifier l'état d'urgence tout en renforçant le contrôle parlementaire de sa mise en œuvre.

A l'issue de nombreuses consultations, le Conseil d'État formule 15 propositions pour mieux définir et organiser les états d'urgence.

[Retrouvez l'étude](#)

ATTRACTIVITÉ



Commande publique : remise d'un rapport parlementaire pour des achats plus responsables

Agnès Pannier-Runacher, Ministre déléguée chargée de l'Industrie, et Olivia Grégoire, Secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable, se sont vu remettre, ce mercredi 20 octobre, le rapport de Nadège Havet, sénatrice du Finistère, et de Sophie Beaudouin-Hubière, députée de la Haute-Vienne, sur les achats publics responsables.

Lancée fin février par le Premier ministre Jean Castex, cette mission parlementaire vise à rendre la commande publique plus responsable sur le plan social et environnemental, et plus accessible aux petites et moyennes entreprises.

Le rapport rédigé par Sophie Beaudouin-Hubière et Nadège Havet formule 46 recommandations, qui s'inscrivent dans le prolongement du travail engagé par le Gouvernement et le Parlement, à travers les lois « ASAP » (accélération et simplification de l'action publique), « PACTE » (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises) et « Climat et résilience ».

Dans la lignée des objectifs du plan « *France 2030* » annoncé par le Président de la République le 12 octobre dernier, ces recommandations ont pour objectif de faire de la commande publique un levier de transformation et d'innovation pour réussir la transition écologique, développer les productions françaises, et développer l'emploi avec les clauses d'insertion et d'inclusion dans les marchés publics. En un mot, il s'agit de proposer des orientations pour une commande publique plus responsable, alors que celle-ci représente 8 à 10% du PIB national.

Pour y parvenir, le rapport fixe 5 objectifs :

1. Proposer une méthode de suivi afin d'atteindre des objectifs précis en termes d'achat durable, d'intégration de critères sociaux, environnementaux et inclusifs ;
2. Évaluer les externalités positives de la commande publique (gains économiques ainsi qu'environnementaux). Cela nécessite de développer des grilles d'analyse en coût complet des projets ;
3. Proposer des méthodes pour mieux prendre en compte les critères sociaux et environnementaux dans les marchés publics. Par exemple, développer l'approche en cycle de vie des produits et services ;
4. Améliorer la formation des acheteurs et la diffusion des mesures mises en place et bonnes pratiques d'achats.
5. Proposer des évolutions tant au niveau français qu'européen tout en garantissant la sécurité juridique pour les acheteurs.

A l'occasion de la remise officielle de ce rapport, Agnès Pannier-Runacher a également annoncé la pérennisation de l'expérimentation dite « achats innovants », portant à 100 000 euros le seuil de publicité et de mise en concurrence pour les achats innovants, sous réserve de l'accord du Conseil d'Etat qui sera saisi sur cette question.

[Télécharger le rapport parlementaire](#)

CULTURE



Les « Nuits de la lecture » reviennent en 2022

La 6e édition des Nuits de la lecture - événement dont est notamment partenaire l'association *Villes de France* - aura lieu du 20 au 23 janvier 2022 et sera organisée par le Centre National du Livre (CNL), sur proposition du ministère de la Culture. Les Nuits de la lecture proposeront une programmation au cours de quatre soirées, avec un temps fort le samedi 22 janvier. Du jeudi 20 au dimanche 23 janvier 2022, le public sera invité à se réunir à l'occasion de milliers d'événements physiques et numériques. Les bibliothèques, les médiathèques, les librairies, mais également les musées, les théâtres, les établissements scolaires et universitaires, les structures pénitentiaires et médico-sociales, le réseau des établissements culturels français et les librairies francophones à l'étranger, seront invités à mettre à l'honneur la lecture. Créées en 2017 par le ministère de la Culture, les Nuits de la lecture ont su conquérir, au fil de ses éditions, un public de plus en plus large. Malgré la crise sanitaire, elles ont ainsi rassemblé, en 2021, plus de 2000 événements en France et dans une trentaine de pays.

[En savoir plus](#)

CULTURE



Réunion nationale pour le « Programme Mémoire du monde » à Sélestat

La Bibliothèque Humaniste de Sélestat (Collectivité européenne d'Alsace) a accueilli les 18 et 19 octobre 2021 la rencontre nationale du Programme de l'UNESCO Mémoire du monde, portée par le Comité français Mémoire du monde et la Commission nationale française pour l'UNESCO, avec le soutien du ministère de la Culture. L'UNESCO a créé le Programme Mémoire du monde en 1992 pour répondre à un besoin de préservation du patrimoine documentaire. Le pillage, le trafic illicite ou la destruction sont des défis auxquels font face de riches collections aux quatre coins du monde. Par le biais de ce Programme, l'UNESCO a pour objectif de sensibiliser la communauté internationale à la nécessité de conserver ce patrimoine d'intérêt universel et de le rendre accessible au plus grand nombre. À ce titre, le Comité français Mémoire du monde, la Commission nationale française pour l'UNESCO (CNFU) et le ministère de la Culture travaillent de concert au nom de la France, afin de porter le Programme à l'échelle nationale.

Au programme de ces deux journées :

- Le Comité français Mémoire du monde s'est réuni afin de faire un point sur le Programme, la reprise des inscriptions et les candidatures en cours. Puis, les gestionnaires de biens Mémoire du monde ont procédé à un tour de table sur l'année écoulée et les perspectives d'avenir avec une brève présentation des candidatures françaises en cours. Enfin, les Commissions nationales française, allemande et suisse ont discuté des possibilités de propositions conjointes et de coopération internationale dans le cadre du programme Mémoire du monde.

[Pour en savoir plus sur le « Programme Mémoire du monde »](#)

(Crédits photo : © Bibliothèque Sélestat)

Édité par Villes de France
94 rue de Sèvres - 75007 Paris
Tél. : 01 45 44 99 61
<http://www.villesdefrance.fr>
© O.U. © Fotolia

Directeur de la publication
Gil Avérous
Directeur délégué
Jean-François Debat

Rédacteur en chef
Guillaume Ségala
Rédaction
Armand Pinoteau, Margaux Beau, Arthur Urban
Secrétariat
Anissa Ghaidi